

Concours EloquenSciences

Livret du jury et des organisateurs



Sommaire

1 Introduction	3
2 Le comité scientifique	3
3 L'organisation du concours	3
4 Le jury du concours	3
4.1 Pour le premier tour de sélection	4
4.2 Pour les débats de la finale	4
5 Les questions du concours	4
6 La grille d'évaluation	4

1 Introduction

Le but de ce livret du jury et des organisateurs au concours EloquenSciences est de donner aux jury et organisateurs du concours toutes **les informations** et conseils utiles sur leur rôle lors du déroulement du concours.

Pour la connaissance du concours et des instructions et conseils donnés au candidat et aux encadrants du candidat, on se reportera au « livret de l'élève » ainsi qu'au « livret des encadrants » et à « l'annexe modalités d'organisation » de l'année en cours.

Le premier tour de qualifications est organisé dans plusieurs Académies courant mars selon des règles communes. La Finale est nationale et a lieu à Toulouse courant juin en présentiel.

2 Le comité scientifique

Le comité scientifique est composé d'universitaires et de membres qualifiés de l'association Les Maths en Scène qui porte le dispositif EloquenSciences.

Il en définit les contours scientifiques, participe aux choix des questions posées dans le cadre du concours et se veut le garant de la qualité scientifique du concours.

3 L'organisation du concours

Le comité d'organisation est composé des membres de l'Association Les Maths En Scène, en collaboration avec les établissements partenaires et selon les éventuelles recommandations du comité scientifique.

4 Le jury du concours

Le jury est choisi par l'association Les Maths en Scène avec l'aide des établissements partenaires : il est composé d'enseignants chercheurs, d'universitaires et de partenaires des établissements organisateurs (enseignants, chefs d'établissement, inspecteurs...)

Les membres du jury doivent connaître à l'avance les critères d'évaluation afin de mieux évaluer le candidat suite à sa prestation. Une explication et une synchronisation seront faites en amont du concours. Il est intéressant qu'un membre du jury ait écouté plusieurs présentations d'élèves afin de mieux évaluer.

Avant le premier tour une harmonisation aura lieu entre Académies pour prévoir le nombre de candidats à sélectionner pour la finale. Il semble important que chaque établissement qui a présenté des élèves puisse être représenté en finale.

Ce nombre dépendra « en théorie » du nombre d'inscrits par établissement. Un principe de proportionnalité pourra être appliqué, pondéré néanmoins par la qualité des prestations.

4.1 Pour le premier tour de sélection

Il y a un grand nombre de candidats à entendre. La composition du jury pourra différer d'une Académie à une autre en fonction de la disponibilité des personnes proposées à être membre du jury.

Le premier tour a lieu courant mars. Chaque Académie organise celui-ci en respectant le règlement général de l'épreuve.

Les élèves qui candidatent dans des Académies où le concours n'est pas « délocalisé » seront en visioconférence avec l'une des Académies organisatrices (à coordonner par le comité d'organisation).

Le premier tour consiste en une réponse argumentée de 3 minutes au plus à la question posée. La réponse est suivie d'une ou deux questions du jury de nature à expliciter un propos ou à prolonger l'argumentaire.

4.2 Pour les débats de la finale

Le jury sera présent dans la salle et est composé de 5 à 6 personnes.

L'épreuve voit deux candidats défendre des positions contraires sur une même question en argumentant tour à tour entre 5 et 10 minutes au total.

5 Les questions du concours

Les questions soumises durant les épreuves aux candidats peuvent évoluer d'une année sur l'autre, en fonction de l'actualité et des propositions faites par les membres de l'association et le comité scientifique.

Elles doivent être validées par le Comité d'organisation.

Les membres du jury peuvent faire remonter leurs remarques à l'issue du premier tour s'ils pensent qu'une question doit être modifiée ou retirée.

6 La grille d'évaluation

La grille d'évaluation est importante : elle est communiquée aux membres du jury en amont des épreuves.

Elle se présente sous deux versions :

- Une version détaillée pour le jury qu'il complète afin de calculer la note du candidat.
- Une version « allégée » pour le candidat, qui figure dans le « livret du candidat ».

Cette grille permet d'apprécier l'expression orale des candidats (voix, engagement, posture...), la qualité de l'argumentation (connaissances, articulation, logique) et l'équilibre de la présentation (gestion du temps, interaction avec le jury).

A l'issue des épreuves, la grille complétée permet de produire un feedback bienveillant et constructif à l'attention des candidats sur leur prestation et de prodiguer quelques conseils.